



## DOSSIER DE PRESSE

# DÉPLACEMENT DE MADAME EMMANUELLE WARGON

SECÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DE LA MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



**HIRSON - VERVINS**  
**LUNDI 16 DÉCEMBRE 2019**

## LA RÉSORPTION DES FRICHES INDUSTRIELLES À HIRSON

Dans le cadre de la transition écologique, la reconversion des anciens sites industriels s'intègre pleinement dans le développement durable. À Hirson, le site où est installé le pôle d'économie solidaire "La Bonne Source" accueillait les aciéries de Paris et d'Outreau, qui ont fermé au début des années 80.

Une partie des locaux a pu être réhabilitée afin d'accueillir le pôle d'économie solidaire ainsi que quelques entreprises locales. Une autre partie, d'une superficie totale de 6120 m<sup>2</sup>, s'avère trop vétuste et sera détruite. Les terrains libérés et dépollués accueilleront de nouveaux espaces paysagers et de maraîchage. Les études préalables aux travaux auront lieu en 2020, la démolition et la dépollution sont prévues en 2021-2022, pour un coût total de près de trois millions d'euros, pris en charge par l'État (45%), la région Hauts-de-France (25%) et la ville d'Hirson (30%).

## LE PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE D'HIRSON

Le centre communal d'action social (CCAS) d'Hirson porte depuis une vingtaine d'années des actions visant à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes bénéficiaires du RSA, par la création de chantiers d'insertion dans le domaine du bâtiment, des espaces verts ou des métiers des services à la personne.

En complément, à compter de 2001, le CCAS a ouvert des ateliers d'insertion (arts décoratifs, couture, menuiserie, jardinage, ressourcerie, etc.) pour favoriser l'insertion sociale des publics les plus éloignés de l'emploi. En 2006, l'ouverture d'une épicerie solidaire "Les Quatres Saisons" a permis de diversifier davantage ces ateliers d'insertion.

La multiplication des actions a conduit à la mise en oeuvre progressive du pôle d'économie solidaire afin de les regrouper dans des locaux dédiés, dont ceux de la "Bonne Source". Aujourd'hui, avec trois chantiers et douze ateliers, le CCAS est le premier porteur de projets d'insertion sur le bassin d'emploi de la Thiérache. Il mobilise 15 salariés à temps plein afin d'encadrer les activités et d'accompagner les 220 familles suivies.

### Visite au sein de "La Bonne Source":

- atelier "réparation-ressourcerie" : récupération et restauration de mobilier et électroménagers, qui sont ensuite remis en vente à prix très modique aux bénéficiaires ;
- atelier "arts déco" : création d'objets décoratifs et d'oeuvres artistiques, le plus souvent à partir d'objets de récupération ;
- atelier "bois-recyclerie" : création d'objets en bois à partir de palettes ;
- maraîchage local : jardins solidaires qui ont produit cette année plus de quatre tonnes de légumes ;
- serres de cultures qui permettent la réalisation en début de saison de plants pour le maraîchage.

## LES CONTRATS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Les contrats de transition écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises.

Le contrat signé à Hirson est l'extension à la Thiérache du contrat de transition écologique (CTE) signé le 7 novembre 2018 et sa transformation, pour la première fois en France, en contrat de transition écologique et solidaire (CTES). Ils sont un des volets du Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Co-construits à partir de projets locaux entre les collectivités locales, l'État et les acteurs socio-économiques du territoire, ces contrats ont pour ambition :

- de démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie ;
- d'agir avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés ;
- d'accompagner de manière opérationnelle les situations de reconversion industrielle d'un territoire (formations professionnelles, reconversion de sites).

Chaque territoire peut ensuite s'appuyer sur son contrat de transition écologique pour développer ses axes stratégiques, en fonction de ses spécificités : énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilités, ruralité et agriculture, économie circulaire, construction et urbanisme, biodiversité...

Les projets sont accompagnés aux niveaux technique, financier et administratif, par les services de l'État, les établissements publics et les collectivités locales (départements, régions). L'État, notamment, se place dans une posture de facilitation et mobilise de façon coordonnée ses services et les établissements publics.

Signé après environ 6 mois de travail, le contrat fixe un programme d'actions opérationnelles sur 3 ou 4 ans avec des engagements précis et des objectifs de résultats.

Il contient cinq axes stratégiques :

- résorber les fractures territoriales ;
- soutenir le développement durable vers la troisième révolution industrielle ;
- mieux maîtriser l'énergie et préserver les richesses naturelles ;
- valoriser les atouts du territoire pour favoriser son rayonnement ;
- valoriser les déchets dans le cadre d'une économie circulaire.

## LES ACTIONS ET PROJETS EN THIÉRACHE

### Mobilité et création d'un tiers-lieux numérique

- aménagement d'aires de covoiturage à Brunehamel, Dizy-le-Gros et Montcornet ;
- développement des mobilités douces : plateforme multimodale, acquisition de véhicules électriques ;
- définition d'un plan de mobilité rurale ;
- création, réhabilitation et animation d'un tiers-lieux numérique professionnel à Rozoy-sur-Serre ;
- rénovation d'un bâtiment pour la création d'un établissement de vie sociale à Guise.

### Soutien au développement durable

- résorption de friches industrielles pour créer un espace paysager et de maraîchage à Hirson.

### Maîtrise de l'énergie et préservation des richesses naturelles

- installation d'un réseau de chaleur avec exploitation du bois à Hirson ;
- changement du système de chauffage de la piscine intercommunale de Chaourse ;
- recrutement d'un conseiller en énergie commun à l'ensemble des EPCI ;
- programme d'animation et de sensibilisation à la biodiversité ;
- élaboration d'un atlas à la biodiversité ;
- aménagement des terres agricoles en faveur du maintien de la biodiversité.

### Projet de lutte contre la précarité énergétique concernant quatre communes

#### Valorisation des atouts environnementaux : agriculture durable et alimentation en circuit court

- développement d'un plan alimentaire local ;
- développement des circuits courts, soutien au maraîchage bio et ouverture de points de vente.

#### Valorisation des déchets vers l'économie circulaire

- construction d'une déchetterie intercommunale au Nouvion-en-Thiérache et à Montcornet ;
- mise en place d'une collecte de verre en apport volontaire ;
- optimisation énergétique de l'assainissement ;
- uniformisation de la collecte des déchets et création d'une filière d'approvisionnement pour une unité de méthanisation.

## LE PROGRAMME SARE

Le programme d'information "SARE - Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique" est porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et co-porté par la région Hauts-de-France. Il prévoit la mise en oeuvre coordonnée d'actions d'information et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements et des petits locaux tertiaires privés, sur tout le territoire.

Il vise à aider les Français à se repérer et à se faire conseiller, et ainsi savoir quels travaux effectuer pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures de chauffage. Il est doté d'une enveloppe qui pourra atteindre 200 millions d'euros sur la période 2020-2024, sous la forme de certificats d'économie d'énergie (CEE). Le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie, qui sont incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients.

Le programme SARE permettra de cofinancer la réalisation de trois missions essentielles qui sont la priorité du Gouvernement :

- soutenir le déploiement d'un service d'accompagnement des particuliers : information, conseils, réalisations d'audit énergétiques et actions de communication ;
- créer une dynamique territoriale autour de la rénovation : actions de sensibilisation et de mobilisation des professionnels et acteurs concernés, afin d'accompagner leur montée en compétence ;
- soutenir le déploiement d'un service de conseil aux petits locaux tertiaires privés (commerces, bureaux, restaurants...), afin que les propriétaires de tels locaux disposent du même guichet d'information et de conseil de proximité.

Signé ce matin à Vervins, le programme régional de l'efficacité énergétique (PREE) est le fruit de deux années de travail avec les territoires. Il comprend plusieurs actions :

- transformation des "espaces info énergie" existants en "guichets uniques de l'habitat" ;
- généralisation du recours aux audits énergétiques ;
- déploiement du "Hauts-de-France Pass Rénovation" qui propose aux ménages un accompagnement complet dans leurs projets de rénovation.

Dans les Hauts-de-France, la concertation menée entre les services de l'État et la région ont permis de déterminer un besoin de 17 millions d'euros de certificats d'économie d'énergie pour les trois prochaines années.

Deux territoires du département de l'Aisne ont candidaté pour la première phase de déploiement des guichets uniques de l'habitat : le Pays de Thiérache (communautés de communes des Trois Rivières, des Portes de la Thiérache, de la Thiérache du Centre et de la Thiérache Sambre et Oise) et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Sud de l'Aisne (communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry et communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne).